


# Initiative VaccinAntiCrise



Depuis les premières répercussions de la crise financière au niveau de l'économie réelle fin 2008, les pouvoirs publics et animateurs de la vie économique luxembourgeoise réfléchissent aux moyens possibles pour aider les entreprises. Le gouvernement a lancé un plan conjoncturel de lutte contre les effets de la crise et de préparation de l'après-crise. Dans ce même contexte, et dans une vision de proposer un accompagnement qualifié aux entreprises, la Chambre de Commerce a mis en place l'initiative **VaccinAntiCrise**, en collaboration avec la Chambre des Métiers (les chambres patronales) et avec le soutien des ministères des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, et de l'Economie et du Commerce extérieur (les ministères), certaines banques et mutualités de cautionnement de la place ainsi qu'un *pool* de professionnels du conseil.

Le VaccinAntiCrise propose le soutien et l'accompagnement par des experts agréés par l'initiative VaccinAntiCrise. Ces ac-

compagnateurs offriront d'abord un diagnostic approfondi de l'entreprise touchée par la crise ou en voie de l'être. Ils apporteront ensuite un conseil de spécialiste en fonction de la gravité et des spécificités de l'entreprise, un soutien lors de la mise en place des mesures correctrices ainsi qu'un suivi et une évaluation finale des mesures. L'accompagnement se fera sur base d'un certain nombre de paquets-services constitués de différents modules adaptables à la situation individuelle de chaque entreprise : les modules prévention, urgence ou opportunités. Les accompagnements pourront aller d'une semaine entière à cinq semaines de consultance externe, sur base d'une tarification des plus avantageuses. Les banques de la Place traditionnellement engagées dans le financement des entreprises locales ont consenti un effort appréciable en proposant un financement des paquets-services à des conditions intéressantes.

En résumé, les avantages consistent en une accessibilité à des prestations d'experts, avec une garantie de délais rapides ; un accès à des experts confirmés sur base d'une tarification avantageuse ; un accès à des solutions de financement de ces prestations d'accompagnement moyennant des avances en compte courant ou de prêts ; une possibilité de cautionnement dans le cadre des solutions de financement ; et une possibilité de subventionnement de ces prestations par les pouvoirs publics. 

Téléchargez le Vade-Mecum de l'initiative VaccinAntiCrise sur [www.vaccinanticrise.lu](http://www.vaccinanticrise.lu).

Pour toute information complémentaire, contactez Gérard Eischen, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce

Tél: (352) 42 39 39-331

E-mail : [gerard.eischen@cc.lu](mailto:gerard.eischen@cc.lu)